

Délibération affichée,
rendue exécutoire,
après transmission au
Contrôle de la Légalité
le : 01/04/11

DEPARTEMENT DES YVELINES

AR n° : A078-227806460-20110331-52075-DE-1-1_0

CONSEIL GENERAL

Séance du jeudi 31 mars 2011

**ELECTION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL GÉNÉRAL
AU SEIN DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES,
DE DIFFÉRENTS JURYS ET DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DE GROUPEMENT**

LE CONSEIL GENERAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des Marchés Publics,

APRES EN AVOIR DELIBERE

I - Décide à l'unanimité de ne pas avoir recours au vote à bulletin secret pour procéder à l'ensemble des nominations dans les instances ci-après.

II - Donne acte au Président du Conseil général de son appel à dépôt de liste en séance publique pour pourvoir à ces nominations.

III - Constate qu'une seule liste de candidats a été déposée pour pourvoir à l'ensemble des postes au sein des commissions prévoyant une représentation proportionnelle et pluraliste des élus de l'Assemblée.

IV - Désigne en conséquence pour le représenter au sein :

A - de la Commission d'Appel d'Offres :

Titulaires

- Michel COLIN
- Jean-François RAYNAL
- Philippe TAUTOU
- Maurice SOLIGNAC
- André SYLVESTRE

Suppléants

- Olivier DELAPORTE
- Didier JOUY
- Olivier LEBRUN
- Daniel LEVEL
- Jean-Michel GOURDON

B - du Jury de concours d'Architecture et d'Ingénierie et jury réuni pour les opérations de conception-réalisation :

Titulaires

- Michel COLIN
- Jean-François RAYNAL
- Philippe TAUTOU
- Maurice SOLIGNAC
- André SYLVESTRE

Suppléants

- Olivier DELAPORTE
- Didier JOUY
- Olivier LEBRUN
- Daniel LEVEL
- Jean-Michel GOURDON

C - de la Commission d'appel d'offres de groupement :

Titulaire : Hervé PLANCHENAULT

Suppléant : Philippe TAUTOU